

Trois de ces vases en contenaient d'autres plus petits (tumuli nos 12, 37). Les vases du n° 12 déposés au Musée de Saint-Germain et parfaitement intacts, seraient d'après ce que j'ai dit plus haut de l'époque du bronze (1).

On n'a du reste qu'à les comparer aux vases de l'âge du bronze, figurés par M. Desor, dans ses *Palafilles du lac de Neufchâtel* (pp. 32 et 34), pour être frappé de l'analogie de forme qu'ils présentent avec ces derniers. La seule différence est que les vases suisses se terminent en pointe et reposent sur des torches. Mais on remarquera que le petit vase funéraire de Saint-Barnard se termine véritablement en pointe et qu'il repose sur un anneau en torche, qui, au lieu d'être mobile comme ceux des lacs de la Suisse est adhérent au vase même. M. Guigue considère les vases des nos 19 et 37 comme romains.

Mais j'ai dit plus haut que les fragments qui en proviennent et qui ont été recueillis par M. Valentin-Smith, sont pour moi franchement de même style néolithique (ou du premier âge de bronze). — Quant aux autres vases, M. Guigue observe que leur forme rappelle celle des vases trouvés par M. de Ring dans les tombes celtiques de l'Alsace; ce qui confirme ma manière de voir.

Donc pour conclure, nous trouvons l'incinération pratiquée au premier âge de bronze et peut-être à l'époque de la pierre polie. Tantôt les cendres ont été renfermées dans des vases funéraires, tantôt laissées sur une aire de galets ou de terre battue. Ce dernier mode pouvant se rapporter à une époque de transition entre l'âge de bronze et l'âge de fer primitif. Ce n'est qu'à l'âge du fer proprement dit que l'on renonce à l'incinération et que les sépultures se font par inhumation sur des lits de galets (2).

Ici se pose une question des plus intéressantes à étudier.

Comment se fait-il que ce mode de sépulture par incinération, si fréquent sur la rive gauche de la Saône, qui, de Châlon à Lyon, est

(1) Malheureusement, je ne connais ces vases que par des photographies, des dessins et des échantillons de poterie analogue. Je ne donne donc mes conclusions que sous toutes réserves. Je dois donc dire aussi que je n'ai pu consulter pour cette note que des rapports très courts, très succincts et insuffisants dans bien des cas.

(2) Au premier âge du fer, il y eut un mélange des deux usages. Ainsi, le cimetière de Cormoz (Château Gaillard), qui doit être rapporté au premier âge du fer, renfermait des sépultures par incinération et des sépultures par inhumation.